Niveau(x) d'enseignement: 6 Numéro EDUQ : 8770600
Centre d'intérêt: 230

La Formation postsecondaire à la portée des femmes : vers de nouvelles carrières. -- [Québec] : Ministère de l'enseignement supérieur et de la science, [1987?].
[10] p. : ill. ; 21 cm.

Titre de la couv. Code: 1224-0055.

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Ministère de l'enseignement supérieur et de la science

Descripteur(s): Femme * Choix professionnel * Collégial (Ordre d'enseignement) * Universitaire (Ordre d'enseignement)

La brochure vise à encourager les femmes à travailler dans les domaines où elles sont moins représentées. C'est le cas, notamment, des domaines scientifiques et techniques et en particulier de certaines disciplines connexes. On leur rappelle que toutes les carrières leur sont offertes, que tous les cours de formation leur sont aussi offerts: les collèges et les universités ouvrent toutes grandes leurs portes aux femmes afin qu'elles contribuent à enrichir la science. On donne, en annexe, un aperçu des possibilités de formation au cégep et à l'université.

Type de document: d

EDUQ 8770600

LA FORMATION POSTSECONDAIRE À LA PORTÉE DES FEMMES

VERS DE NOUVELLES CARRIÈRES

EDUQ 8770600

D'AUTRES EMPLOIS QUE SECRÉTAIRE OU INFIRMIÈRE: POURQUOI PAS?

Aujourd'hui, les femmes représentent 41 p. 100 de la main-d'oeuvre québécoise. Cette percée massive s'est effectuée principalement dans les commerces, les restaurants, les bureaux, les hôpitaux et les écoles.

La contribution des femmes à la vie sociale et économique est devenue un acquis. Cependant, les emplois qu'elles occupent offrent généralement des perspectives d'avenir limitées et sont faiblement rémunérés; en outre, ils sont souvent parmi ceux que menacent le plus les nouvelles technologies.

Même si depuis une quinzaine d'années, on observe une diversification dans le choix des carrières des femmes, les progrès accomplis restent insuffisants. Un nouveau défi est à relever: élargir les perspectives d'emploi dans les domaines où elles sont moins représentées. C'est le cas, notamment, des domaines scientifiques et techniques et en particulier de certaines disciplines connexes.

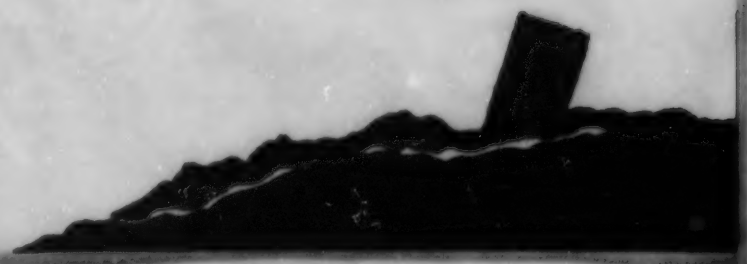

SUR LES TRACES DE MARIE CURIE

Le sexisme s'apprend jeune et les préjugés ont la vie te ace : les filles ne se sentent pas to ours douées pour les mathématiques ; victimes de la pression sociale, celles qui s'intéressent aux sciences ne sont pas encouragées par leur entourage ; certaines femmes en viennent même à douter de leurs capacités et de leurs talents ; les longues études sont difficilement conciliables avec la vie familiale.

D'autres conditionnements découragent les femmes de choisir des professions scientifiques, notamment la crainte de devoir se montrer meilleures ou plus compétentes que leurs homologues masculins ou d'oser s'affirmer dans certaines disciplines. Elles pensent que cette « aventure » les isolera du fait qu'elles peuvent être rejetées de leur entourage.

Quel est le poids de ces arguments par rapport à la réalité ?

- *Des femmes ont contribué de façon remarquable aux entreprises scientifiques et techniques de la société. Retenons notamment Emmy Noether, illustre méconnue des grands fondateurs de l'algèbre abstraite, puis Marie Curie, deux fois récipiendaire du prix Nobel.*
- *Plusieurs études révèlent qu'à l'école, les filles obtiennent des résultats équivalents et même supérieurs à ceux des garçons en mathématiques et dans toutes les matières scientifiques.*
- *D'autres études montrent que les attitudes et les perceptions importent plus que le talent. Ainsi, les jeunes filles sont enclines à attribuer leur échec dans certaines matières scientifiques au manque de talent ou d'effort, alors que les garçons attribuent leur échec à la difficulté de la tâche.*

Ces appréhensions ne découleraient-elles pas d'attitudes acquises ?

LE PASSEPORT POUR LES CARRIÈRES D'AVENIR : LA FORMATION

La sous-représentation des femmes dans les domaines scientifique et technique se fait particulièrement aiguë. De plus, la répartition des femmes dans les diverses professions de ce champ d'activités est inégale. Ainsi, les femmes se concentrent dans les professions d'infirmières ou dans celles liées aux techniques de la santé, elles sont peu nombreuses en psychiatrie, en chimie, en biologie spécialisée, en chirurgie dentaire, en informatique, en sciences de la terre et quasi absentes en physique, en génie et en architecture.

Pourtant, sous plusieurs aspects, les femmes travaillant dans les disciplines scientifiques traditionnellement réservées aux hommes jouissent d'une meilleure situation que leurs consœurs ayant choisi d'autres professions : meilleurs salaires, perspectives de promotion plus intéressantes, plus grandes responsabilités.

Le Québec souffre d'une insuffisance de personnes diplômées en science et en technique. La présence des femmes est essentielle pour enrichir ces domaines de leurs talents.

Toutes les carrières sont ouvertes aux femmes. Tous les cours de formation leur sont aussi offerts. Bref, les études collégiales et universitaires leur sont accessibles autant qu'aux hommes.

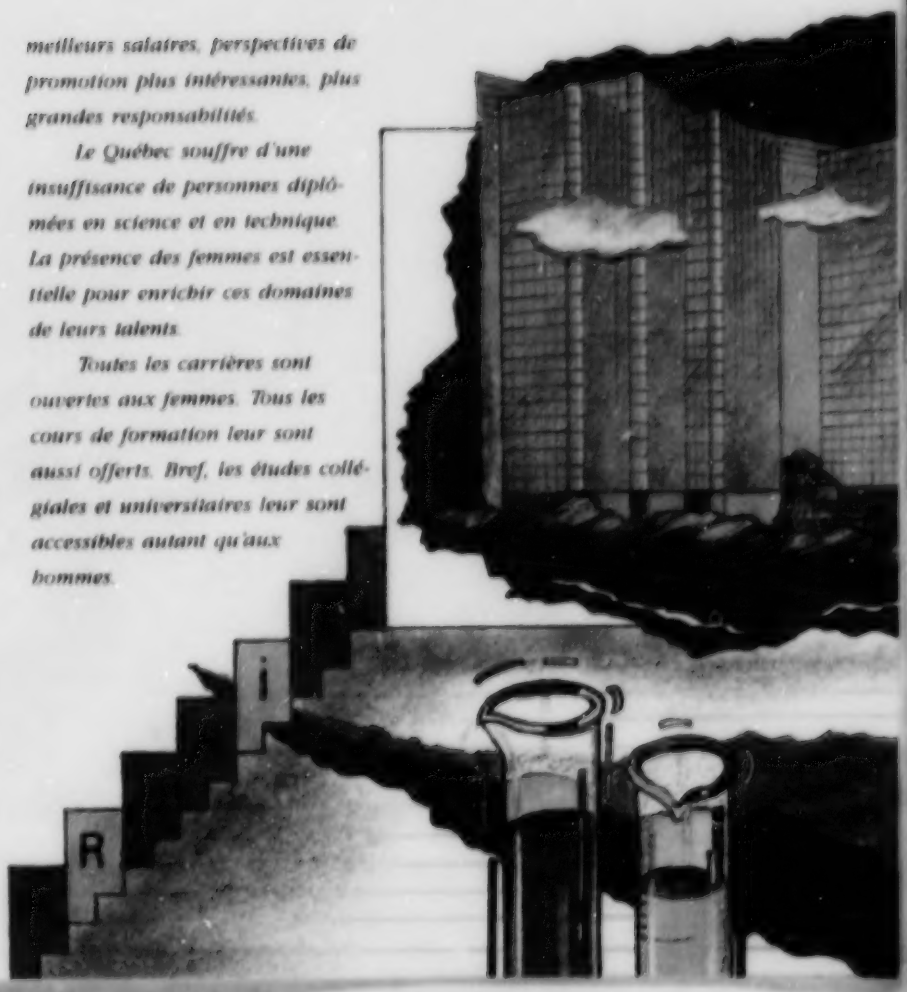

OÙ FRAPPER ?

1. SERVICES D'ÉDUCATION DES ADULTES ET SERVICES RÉGIONALISÉS D'ACCUEIL ET DE RÉFÉRENCE

Vous ne fréquentez pas d'établissement d'enseignement depuis quelques années ?

Les Services d'éducation des adultes dans les collèges et dans les universités ou les Services régionalisés d'accueil et de référence sont la première porte où frapper. Selon vos besoins, vous serez dirigée vers d'autres services (orientation, aide financière, garderie).

2. SERVICES D'ORIENTATION

Quelle carrière choisir ? Vous avez besoin d'aide ? Les Services d'orientation des commissions scolaires, les conseillers en orientation et information scolaire et professionnelle des collèges et les Services de « counselling » d'orientation et de psychologie des universités sont là pour vous.

Si une réorientation est nécessaire après votre inscription dans un collège, vous pourrez faire appel aux services de l'Aide pédagogique individuelle (API).

Tous ces services sont gratuits.

3. SERVICES D'AIDE FINANCIÈRE

Vos ressources financières sont insuffisantes ? Si vous êtes citoyenne canadienne, domiciliée au Québec et inscrite à temps plein dans un établissement d'enseignement collégial ou universitaire, vous pourriez bénéficier du régime des prêts et bourses.

Vous obtiendrez des renseignements auprès du Service d'aide financière aux élèves ou aux étudiants d'un collège ou d'une université ou encore auprès de la Direction générale de l'aide financière aux étudiants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

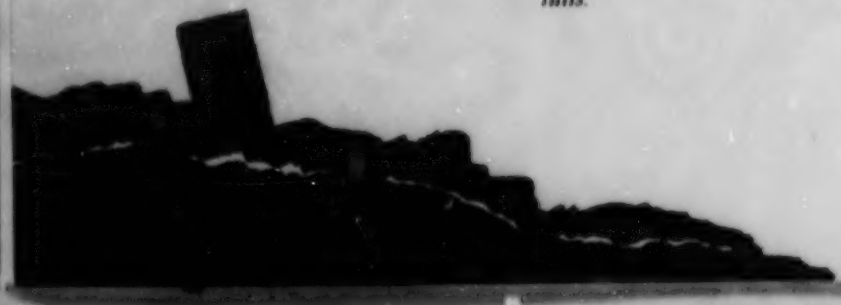

4. SERVICES DE GARDERIE

Les services de garderie existent dans plusieurs collèges et universités, mais ils ne sont pas gratuits. Cependant, en fonction de vos moyens, des déductions peuvent être accordées.

LA FORMATION POSTSECONDAIRE, C'EST LE POUVOIR DE NÉGOCIER SON AUTONOMIE FINANCIÈRE

EN CONCLUSION

Physicienne, technicienne en génie rural, ingénieure, architecte, chimiste, technicienne en fabrication aéronautique, biologiste, dentiste, psychiatre : voilà autant de professions traditionnelles que les femmes doivent découvrir. Un choix de carrières qui assure de meilleures chances de promotion, des responsabilités plus grandes et des salaires plus élevés. Les collèges et les universités ouvrent toutes grandes leurs portes aux femmes afin qu'elles contribuent à enrichir la science.

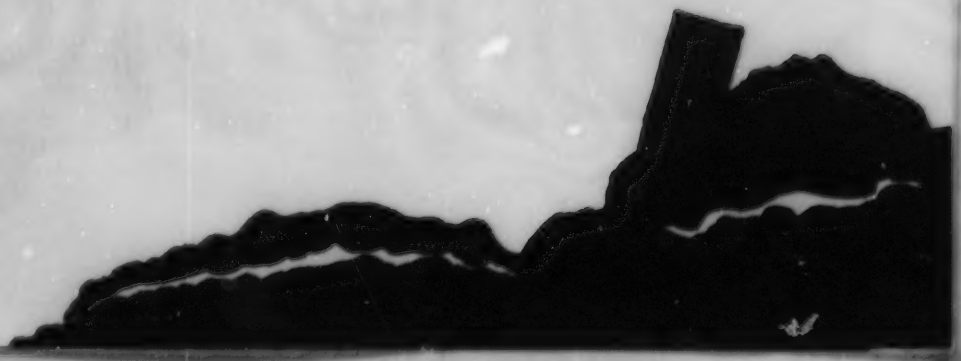

UN APERÇU DES POSSIBILITÉS DE FORMATION AU CÉGEP ET À L'UNIVERSITÉ

QUELQUES EXEMPLES

ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

FORMATION GÉNÉRALE (durée : 2 ans)

- Arts
- Lettres
- Sciences humaines
- Sciences pures et appliquées
- Sciences de la santé

FORMATION PROFESSIONNELLE (durée : 3 ans)

- Électrodynamique
- Techniques de denturologie
- Techniques de fabrication aéronautique
- Technologie du génie rural
- Technologie physique
- Zootechnologie
- Et environ 130 autres programmes

AUTRE FORMATION : CERTIFICAT (durée : de 12 à 15 mois)

- Dessin de conception mécanique
- Contrôle de la qualité, métallurgie
- Estimation et évaluation foncières
- Équipements biomédicaux
- Techniques physiques appliquées
- Etc.

ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

1er CYCLE BACCALAURÉAT (durée : 3 ou 4 ans)	2e CYCLE MAÎTRISE (durée : 2 ans)	3e CYCLE DOCTORAT (durée : 2 ans au moins)
• Architecture • Biologie • Chimie • Génie industriel • Génie physique • Médecine • Médecine vétérinaire • Etc.		

CERTIFICAT OU DIPLÔME (durée : 1 ou 2 ans)

- Administration
- Génie génétique
- Informatique
- Statistique
- Etc.

DU COLLÈGE À L'UNIVERSITÉ

La formation générale acquise au collège mène aux études universitaires, alors que la formation professionnelle et le certificat conduisent normalement au marché du travail, sans exclure l'accès à l'université.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science

1224 0055
88-867-0777